Le trait d'union

Avril 2016 - n°5

Edito

Chères Lallinoises,
Chers Lallinois,

L'actualité récente nous amène, tout d'abord, à avoir une pensée envers nos amis d'Ecaussinnes et surtout exprimer la profonde sympathie de notre ville aux blessés des attentats de Bruxelles et à leurs familles. L'on ne peut que condamner à nouveau la violence aveugle qui engendre tant de souffrances.

La tradition veut que le premier numéro de l'année du journal municipal traite du budget. Six mois après l'installation du nouveau conseil, il est déjà l'heure de tirer le bilan de l'année 2015 et de vous présenter les actions que nous engagerons en 2016 mais aussi, pour certaines d'entre elles, celles qui nous mèneront presque jusqu'à la fin de notre mandat, dans le respect du programme pour lequel vous nous avez élus.

Notre commune connaissait un déficit d'information : nous avons essayé d'y palier en installant des panneaux d'affichage électroniques régulièrement actualisés, en organisant des réunions publiques qui seront pérennisées tout au long du mandat et en proposant ce journal, que nous voulons explicatif, pédagogique, lié à la vie de la commune, de ses habitants, de ses acteurs économiques.

Certes il reste encore beaucoup de choses à faire tant en matière d'emploi des jeunes mais aussi des plus de 50 ans, dans l'entretien des bâtiments communaux, de leur mise aux normes en terme d'accessibilité, du manque de salles communales pour répondre aux demandes légitimes de notre soixantaine d'associations, de la préservation de notre héritage environnemental, du plan de circulation, de la sécurité routière dans la commune, de la lutte contre les incivilités...
Vous le savez, nous y œuvrons et de premières réponses sont attendues cette année.

En 2015, l'exercice budgétaire a montré que nous avions géré la commune avec raison et pragmatisme. Des investissements reportés de quelques mois nous permettent de faire des économies par une meilleure appréhension des chantiers à effectuer. Il me paraît utile de signaler que l'ensemble des informations concernant les comptes communaux a été communiqué dans son intégralité, dans des temps raisonnables pour que la commission des finances se déroule de manière constructive. On regrettera que certains acteurs, qui se veulent apparaître majeurs dans l'opposition, pratiquent régulièrement la politique de la chaise vide, se permettant de porter un avis éclairé sur ce qu'ils ne connaissent pas ni ne maîtrisent !

Quoiqu'il en soit, 2016 sera placée sous le signe du dynamisme : dynamisme du monde associatif mais aussi de deux projets importants : les Echevins et les Arbanderies, auxquels vous allez être associés.

Nous avons l'ambition que les Echevins deviennent un enjeu de vitalité culturelle au service d'une impulsion nouvelle pour le centre ville et ses commerces. On notera l'incohérence d'une partie minoritaire de l'opposition qui à la fois demande une structure d'accès aux savoirs en conseil municipal et, en même temps, la soutient du bout des lèvres sur les réseaux sociaux dès lors que la mise en œuvre des travaux est annoncée.

Heureusement, et je tenais à le souligner, notre Conseil municipal semble avoir trouvé un format de travail constructif avec un groupe d'élus de la majorité et une partie importante de l'opposition qui se sont toujours affichés dans la posture de vouloir travailler au service des Lallinois et de l'intérêt général. A ces élus j'adresse tous mes remerciements.

Bien sincèrement

Votre Maire,
Jean-Paul FONTAINE

Notre nouveau logo !
Lors de la **cérémonie des voeux** (p.2), les Lallinois ont voté pour leur nouvelle identité visuelle.

Ville de Lallaing
La solidarité au naturel

Un été indien à Lacanau pour nos aînés

Vous êtes en retraite et avez plus de 60 ans ?
Vous souhaitez profiter de l'été indien pendant une semaine, en septembre, à Lacanau ?

Pour la 1ère fois à Lallaing !

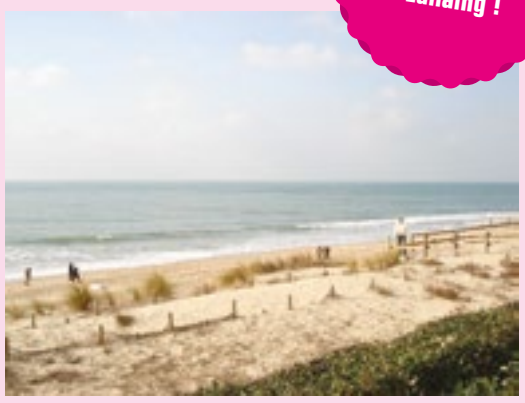

N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS pour plus de renseignements et vous inscrire !

SOMMAIRE :

> Retour sur la cérémonie des vœux 2
> Finances 3
> Aînés et action sociale 4
> Jeunesse et Éducation 5
> Culture 7
> Médailles du travail du personnel communal 8
> Les échos de la CAD 8
> Cadre de vie 9
> Bien vivre, ensemble, à Lallaing 10
> Sport 11
> Cérémonies mémorielles 12
> Vie des associations 12
> Vie économique 13
> Tribune libre 14
> Etat Civil 15
> Agenda des manifestations 16

> Retour sur la cérémonie des vœux

La première cérémonie des vœux du nouveau Maire, Jean-Paul FONTAINE, s'est tenue sous bonne garde : celle du baron Scalfort, le géant de la ville, et de ses grenadiers qui, désormais, ont retrouvé toute leur place dans la vie de la commune.

Cette cérémonie, où plus de 400 personnes étaient présentes (parmi lesquelles une délégation d'Ecaussinnes dont le bourgmestre **Xavier DUPONT** aux côtés d'élus du Douaisis), a permis de brosser les **perspectives pour 2016**.

Des perspectives qui veulent rassembler, animées d'une seule motivation : celle du **bien-être des habitants** et d'une ville où il fait bon vivre, avec des associations mises en valeur.

Grâce à des finances maîtrisées, malgré la baisse des dotations de l'État, l'année 2016 sera **une année sans augmentation de la part communale des impôts locaux**. La volonté de mettre en avant les services techniques est également une des priorités afin de réduire d'une façon drastique la sous-traitance.

La commune s'engage à plus de réactivité et une écoute permanente des habitants. René DELBASSEE est chargé de centraliser les demandes adressées par mail (quartier.lallaing@gmail.com).

Les réunions de quartier permettront de recueillir les réflexions des uns et des autres sur le plan de circulation, le stationnement, les vitesses excessives en certains lieux.

Autre priorité abordée : l'emploi.
À Lallaing, 750 personnes émargent à Pôle emploi, avec beaucoup d'inquiétude pour les moins de 25 ans et les plus de 50 ans. C'est pourquoi, chaque lundi au CCAS cyber base, se tient une **permanence «offres d'emplois et de formations actualisées»**. De même, le logement revêt un caractère d'urgence avec ses 150 demandes connues dans la commune.

Cette cérémonie de vœux a également réservé son lot de surprises puisque **Violette RUTKOWSKI** et **Christian BUYSE** ont été mis à l'honneur, la première pour son engagement comme agent du CCAS, le second pour son investissement à la promotion du sport à Lallaing.

À noter enfin qu'un vote électronique a permis de choisir le **nouveau logo de la ville** et qu'une nouvelle boisson a été inventée pour l'occasion par Marie Lyse MACREZ et son fils (café Le Printania) : **le Kir du Baron Scalfort**.

Pour réaliser un délicieux cocktail !

Kir du Baron Scalfort

1 dose de jus d'orange,
6 doses de nectar de rhubarbe

Laver une orange,
en couper une tranche de 6mm,
l'inciser à moitié,
la déposer sur le bord du verre.

Le nectar de rhubarbe est une boisson originale, pétillante, sans alcool, de fabrication traditionnelle en Picardie.

Ville de Lallaing
La solidarité au naturel

Le nouveau logo de la ville
450 personnes présentes lors de la cérémonie des voeux ont voté pour choisir le logo de Lallaing.

Nacera SOLTANI
1ère adjointe, déléguée aux finances

Budget 2016

La gestion rigoureuse de nos finances a permis à la commune de réaliser un résultat excédentaire sur l'exercice 2015 de 846 654 €. Ce bon exercice commanditera une grande partie de nos investissements en 2016.
Le taux d'épargne net (épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette) a progressé favorablement entre 2013 et 2015.
Il mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette. **Nos engagements sont donc tenus**.

Dépenses de fonctionnement 2016 :

	2012	2013	2014	2015
Taux d'épargne nette	6,2	4,0	3,3	7,2

Le budget 2016 pour la section fonctionnement s'élève à 7 798 751 €.
Les charges à caractère général représentent 26 % et restent au même niveau qu'en 2015. Le virement à la section d'investissement est de 1 330 000 €. Il témoigne de la bonne gestion de la commune et nous permettra de couvrir une partie de nos investissements.
La proportion des charges du personnel sur le budget 2016 hors dépenses imprévues et virement à la section d'investissent est de 57 % contre 58,75 % en 2015. La commune a fait le choix de recruter 3 contrats jeunes.

Recettes de fonctionnement 2016 :

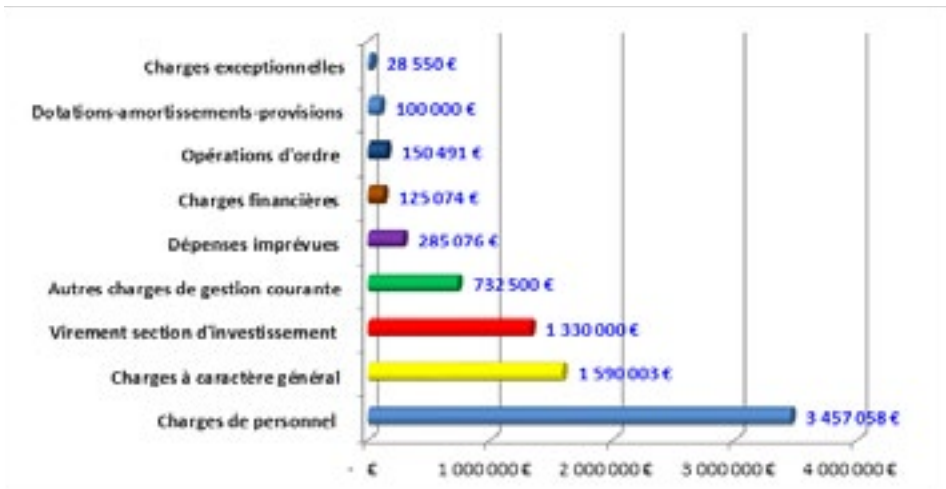

Le désengagement de l'Etat se poursuit d'année en année et les dotations des communes diminuent au fil du temps. La loi de finances 2016 a entériné une poursuite de la réduction des dotations tout comme en 2015, à hauteur de 3,67 milliards d'euros en moins sur les dotations dont 2,1 milliards d'euros concernent le bloc communal.
Nous concernant, le budget 2016, pour la section de fonctionnement, s'élève à 2 392 815 €.

Concernant les taux d'imposition locaux : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et le non bâti conserveront le même taux qu'en 2014 conformément à notre engagement.

En 2015, nous nous étions engagés sur le réaménagement de la dette existante pour lisser la charge de remboursement très lourde sur les 4 prochaines années : c'est chose faite.

Nous avions 4 prêts en cours, constitués de taux d'intérêts trop élevés dont 3 à taux variables. Nous les avons renégociés à taux fixes pour sécuriser le remboursement de notre annuité dans l'hypothèse où les taux d'emprunts repartiraient à la hausse. Cette opération nous laisse des marges de manœuvres.

Dépenses d'investissement 2016

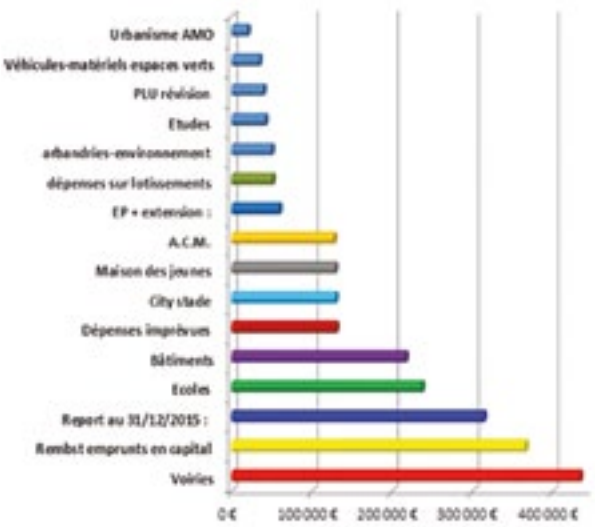

En conclusion :

Malgré un contexte difficile, la bonne gestion des finances en 2015 a permis de dégager **un résultat excédentaire de 846 654 €**.
De même, pour mener à bien nos projets, toute l'équipe œuvre à la recherche de nouvelles subventions auprès de la CAD, du département, du SCOT ou de la région (Maison des Jeunes, plateaux multisports, aménagement du parc des Arbandries, éclairage public...).
Les dépenses seront réalisées en fonction des recettes encaissées afin d'avoir une gestion saine et responsable.

Le numérique au service de l'apprentissage et de l'enfance

Dans le cadre de sa délégation au SICAEI (Syndicat intercommunal de l'enfance inadaptée), **Nacéra SOLTANI a proposé, en fin d'année 2015, de doter en équipement numérique toutes les classes primaires de deux établissements Douaisiens**, l'un avec des enfants en situation de handicap, l'autre avec des enfants scolarisés en classes ordinaires.
Les professeurs des écoles ont été formés à l'usage de ces nouveaux outils pédagogiques et, au bout de 3 mois, ont confirmé que certains enfants en retard ou en échec scolaire progressaient beaucoup plus vite qu'auparavant. Les enfants étaient désormais intéressés, se proposaient d'intervenir sur le tableau et prenaient la parole plus facilement. Les leçons comme la grammaire, la conjugaison devenaient beaucoup plus ludiques.
En charge du dossier « Le numérique pour nos écoles », **Nacéra SOLTANI, secondée par Stella DEVIGNE**, souhaitent que les écoles de notre commune soient équipées de Tableaux blancs Interactifs (TBI) ou de Vidéoprojecteurs Interactifs (VPI).
L'objectif ? Equiper, à terme, toutes les classes de primaire et proposer à nos jeunes enfants des supports numériques modernes et informatiques afin de leur donner toutes les chances de réussir. Les dossiers de recherches de subventions sont en cours.
Les points forts du numérique :
• réduire la fracture scolaire et offrir à l'ensemble des enfants Lallinois la réponse de qualité qu'ils sont en droit d'attendre avec les outils numériques,
• apporter une vraie valeur ajoutée, de l'autonomie, développer le goût de l'apprentissage, de l'échange et des connaissances,
• faciliter les apprentissages scolaires en mathématiques, français, histoire, sciences, géographie...
• développer l'envie de faire des études supérieures et donc réduire la fracture sociale,
• favoriser et améliorer la concentration. Le numérique suscite l'intérêt et facilite la restitution des leçons. Il offre à un enfant en convalescence de suivre les cours de chez lui, de communiquer avec les familles. Il compense parfois le manque de mobilité en découvrant grâce à internet d'autres pays, civilisations, cultures, animaux,...
• permettre aux enseignants de proposer des travaux interactifs, tactiles, ludiques, colorés, animés qui captent l'attention des élèves, ceux-ci pouvant interagir avec le TBI et d'autres outils numériques.
Nous avons la volonté de proposer ces outils dans le but de faire reculer l'échec scolaire et offrir l'égalité des chances dans le cadre de l'apprentissage.
Le VPI comme le TBI Tableau sont des équipements incontournables pour faire entrer nos écoles dans l'ère du numérique : des outils interactifs qui favorisent l'implication des élèves et permettent de mieux canaliser leur attention tout en favorisant le travail collectif.

Remerciements au député Jean-Jacques CANDELER

Au regard des projets que l'équipe municipale souhaite mener dans la commune, Jean-Jacques CANDELIER, député de notre circonscription, a voulu apporter une aide substantielle de 10 000 euros de ses fonds parlementaires. Cette somme sera affectée à l'acquisition de mobilier dans le cadre de la rénovation de l'espace «Les Échevins».
Par l'intermédiaire du Trait d'Union, que Monsieur CANDELIER soit remercié de ce soutien.

Françoise MAES
Adjointe aux Aînés et à l'Action Sociale

Le CCAS de Lallaing et l'Assurance Maladie Lille-Douai ont signé une convention de partenariat pour simplifier les démarches des assurés

Renforcer sa présence sur le terrain et intensifier ses moyens de lutte contre l'exclusion et la précarité des populations les plus fragiles, tels sont les objectifs de la convention de partenariat que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Lille-Douai, représentée par **Mme DUTHILLEUL, directrice adjointe en charge de la Direction Relations Assurés** et **M. DUSART, président du conseil de la CPAM**, ont signé ce mardi 23 mars avec **la commune de Lallaing, représentée par son Maire, Jean-Paul FONTAINE**.

L'objectif majeur de cette convention de partenariat est de faire du **CCAS un véritable relais entre la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et ses assurés Lallinois**. Pour cela, la CPAM s'engage à informer et former les travailleurs sociaux du CCAS :

- aux différentes prestations destinées aux personnes ayant de faibles ressources (CMUC, ACS),
- aux dispositifs de prévention intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie et destinés à favoriser le recours aux soins : bilan de santé, campagne de vaccination, campagne de dépistage des cancers, ou encore programme d'accompagnement des malades chroniques,...
- aux «bonnes pratiques» conseillées à tout assuré pour être mieux remboursé et disposer d'un meilleur suivi médical : déclarer un médecin traitant, respecter le parcours de soins coordonnés,...

Une aide pour compléter les dossiers

Au-delà des informations que leur fournira le CCAS sur les prestations et dispositifs de prévention proposés par l'Assurance Maladie, les Lallinois pourront bénéficier de l'aide des travailleurs sociaux du CCAS lorsqu'ils établiront leur dossier de demande de CMUC ou encore d'ACS mais également lorsqu'ils auront à renouveler leurs droits, le renouvellement à la date d'échéance n'étant pas automatique.

Un traitement prioritaire

La CPAM s'engage à traiter prioritairement les dossiers de CMUC et ACS transmis par le CCAS, qui dispose par ailleurs d'une ligne téléphonique ainsi que d'une adresse électronique dédiées pour solliciter le bon interlocuteur CPAM en cas de besoin.

Tarifs sociaux

Les bénéficiaires de la CMUC et de l'ACS peuvent prétendre aux tarifs sociaux énergétiques. Cette convention de partenariat donne toute légitimité au CCAS pour s'assurer que les bénéficiaires potentiels des tarifs sociaux de l'électricité (TPN = Tarif de Première Nécessité) et du gaz naturel (Tarif Social de Solidarité = TSS) ont bien effectué les démarches nécessaires et fait valoir leur droit.

Vers de nouveaux métiers

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lille-Douai a pour ambition d'accompagner au mieux les populations fragilisées. En complément des conventions de partenariat qu'elle signe avec les CCAS de sa circonscription, elle a récemment mis en place une nouvelle fonction, celle de délégué social, dont le rôle est d'accompagner les assurés les plus fragiles et précaires dans leurs démarches.

Cette convention a été signée en présence de nombreux professionnels de santé de la commune. Elle a également été l'occasion, pour M. le Maire, de souligner l'investissement de l'équipe du CCAS menée par Valérie FONTAINE au service des usagers de la commune ainsi que l'investissement des élues attachées au CCAS : Françoise MAES, Laurence GAUTIER, Paule NICOLE et Stella DEVIGNE dans les domaines de la solidarité et de l'accompagnement au retour à l'emploi.

Les jeunes et l'insertion professionnelle

Bourse au permis :

La bourse communale d'aide au permis permettra, cette année, de participer au financement de 6 permis de conduire.

Pour tout renseignement, rapprochez-vous du CCAS ou de votre Mission Locale.

Mission Locale :

Le 26 avril, entre 9h30 et 12h00, une réunion d'information collective, animée par la Mission Locale, sera organisée sous forme de petit-déjeuner à l'espace Scalfort. Cette réunion s'adresse à tous les jeunes Lallinois déscolarisés âgés de 16 à 25 ans.

L'initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) :

L'IEJ est un accompagnement personnalisé permettant à un jeune de construire un parcours adapté à ses attentes, à ses besoins, par le biais de modules.

Un groupe est constitué sur la commune et des places sont encore disponibles. N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS afin de vous inscrire.

Informations liées à l'emploi, à la formation :

Un panneau d'affichage régulièrement actualisé est mis à votre disposition dans le hall de la mairie et dans le hall du CCAS afin de vous tenir informés des offres d'emploi, des formations et de l'ensemble de l'actualité lié à l'insertion professionnelle.

Le site internet de la commune vous permet aussi d'obtenir des informations sur l'insertion professionnelle.

Grand loto

Le 8 mars, à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, a eu lieu un grand loto gratuit, en partenariat avec les FLORALIES de 20 communes environnantes.

Les 220 résidents présents pour l'occasion sont sortis avec le sourire, pour certains d'entre eux les bras chargés des lots qu'ils avaient gagnés, tous satisfaits par cette animation qui leur a permis une évasion totale.

Marché de Noël d'Arras

Le mardi 22 décembre 2015, des résidents du Béguinage ont apprécié la journée passée au Marché de Noël d'Arras. L'expérience sera renouvelée en 2016.

LALLAING

Salle des fêtes

14H30

Dimanche 5 juin 2016

Thé Dansant

Animé par

ANGELO GIANNI
&
FREDDY STAL

Prix d'entrée: **5€**

Gratuité pour les Lallinois âgés de 60 ans et plus.

Réservation souhaitée.
Mme MAES 06.25.48.08.92
C.C.A.S de LALLAING 03.27.99.76.02

Petite restauration sur place.

Ville de Lallaing
i.p.n.s

Le mot de Jacky Maréchal, Directeur Régional de la prévention routière
Que peut-on demander à la prévention routière ?

L'Association Prévention Routière (A.P.R.) créée en 1949 et reconnue d'utilité publique en 1955 agit sans relâche pour lutter contre les accidents de la route et pour en réduire les conséquences corporelles.
Avec ses moyens matériels, financés par les cotisations de ses adhérents, les dons des personnes morales et physiques, lesquels sont fiscalement déductibles,
ainsi qu'avec les subventions des collectivités territoriales, elle dispose en outre des ressources humaines de ses nombreux bénévoles pour œuvrer en permanence à renforcer la sécurité routière.
En effet, il ne suffit pas de communiquer, avec des publications telles « Circuler autrement » ou « La Prévention Routière dans l'entreprise », avec ses sites Internet, avec ses communiqués dans la presse écrite, parlée et télévisée, encore faut-il des actions de terrain de manière à être un authentique entraineur, dans la coproduction de la sécurité, laquelle est l'affaire de chaque usager de la route.

Alors que peut-on obtenir de la Prévention Routière et qui peut solliciter ses interventions ?

EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE
Tout chef d'établissement, tout référent de sécurité, voire toute infirmière en milieu scolaire ou tout Président d'association de parents d'élèves peut être l'interlocuteur auprès de la Prévention Routière afin que soient effectuées des séances théoriques ou pratiques au profit des jeunes des écoles primaires, des collèges, des lycées, des C.F.A., des I.M.E. et des C.A.T.
Un programme spécifique peut toujours être proposé, tenant compte de l'âge et des modalités de déplacement des publics concernés.
De plus, pour les enfants en fin d'apprentissage de l'usage de la bicyclette peut être mise en œuvre une piste de circulation et de maniabilité du vélo.

DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES OU PRIVÉES
Tout responsable d'une entreprise privée ou son représentant pour les actions de prévention ou tout Maire ou adjoint à la sécurité d'une commune ou Président d'un Conseil Départemental ou Vice-président chargé de la sécurité des routes peut solliciter des interventions de la Prévention Routière.
Celle-ci peut proposer des ateliers pour des journées de sécurité routière avec des animations telles que :
- le simulateur de conduite de véhicule
- le simulateur de conduite des 2 roues
- le réactiomètre
- le parcours avec les lunettes de simulation d'alcoolémie
- le véhicule 10 erreurs
- la piste de maniabilité des vélos
- l'atelier code de la route
- le véhicule tonneau, etc ... ;

En outre des séances interactives d'une demi-journée sur le risque routier et le comportement du conducteur peuvent être animées avec un outil propre à la Prévention Routière «Agir en entreprise».

AU PROFIT DES SÉNIORS
Permettre de conduire le plus longtemps possible sans être victime ou auteur d'un accident corporel est l'objectif proposé aux séniors par la Prévention Routière.
Pour y parvenir sont organisées des séances sur le thème « Séniors, restez mobiles » et des séances de questions/réponses sur le code de la route.
Il appartient notamment aux Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) dans les communes ou aux Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) pour le département ou encore aux Présidents des clubs des ainés, de demander ces interventions aux Comités de la Prévention Routière

COMMENT JOINDRE LE COMITÉ DU NORD
- une adresse postale :
16 bis rue Jeanne d'Arc
59000 LILLE
- une adresse courriel :
preventionroutiere59@wanadoo.fr
- un site internet :
www.preventionroutiere.asso.fr
- un téléphone fixe : 03.20.54.56.56.
- un téléphone portable :
06.24.56.58.72.
- des permanences mensuelles à DOUAI, VALENCIENNES, MAUBEUGE, CAMBRAI et DUNKERQUE

Le Commissaire Divisionnaire Honoraire,
Directeur régional Nord,
Pas de Calais, Picardie
de la Prévention Routière,

Jacky MARECHAL

> Jeunesse et éducation

Christelle MARTIN
Adjointe à la Jeunesse et aux Ecoles

École Clémenceau - Comment accueillir autrement les enfants de 2 ans à l'école maternelle ?

Aujourd'hui, les nouveaux programmes de l'école maternelle laissent une place importante à la scolarisation des enfants de 2 ans.
La condition requise est d'avoir 2 ans au plus tard le jour de la rentrée pour être accueilli en septembre ou avoir 2 ans entre le 1er septembre et le 31 décembre pour une scolarisation dès le jour des 2 ans.
Dans ce cadre, l'équipe pédagogique de l'école maternelle Clémenceau et sa directrice, **Nancy PADER**, ont présenté un projet innovant à Jean-Paul FONTAINE, Maire de Lallaing, qui a immédiatement donné son aval pour la création d'une classe spécifique permettant aux petits Lallinois de réussir leur début de scolarité et de s'ouvrir au monde dés leur premier âge.
Afin de satisfaire les besoins de bouger de ces très jeunes enfants, une structure de motricité évolutive va être installée ainsi qu'une piscine à balles qui permettront la construction de soi et la connaissance de son propre corps.
Cette structure évoluera selon les périodes et selon le degré de maturité des enfants.
Parmi bien d'autres équipements, un coin «coussins», offrira aux tout-petits, qui restent encore fatigables le matin, de se reposer ou de s'isoler quand le besoin s'en fera sentir.
Le passage de 2 ans, âge où l'on demeure encore bébé, à celui de 30 mois où l'on devient un réellement enfant, est très important et a motivé l'équipe éducative de l'école Clémenceau à vouloir créer cette classe innovante par ses pratiques pédagogiques et l'accueil qu'elle souhaite mettre en œuvre au service des tous jeunes élèves.
Il est à noter qu'une aide aux enseignants ainsi qu'un contrat civique seront présents pour accompagner l'acquisition à l'autonomie, à la propreté et à l'encadrement des enfants.
L'équipe enseignante remercie Monsieur le Maire, Madame Brigitte HURTELLE, Directrice Générale des Services, pour le suivi de ce dossier ainsi que les Services Techniques pour le réaménagement complet de cette classe.
Ce projet de première scolarisation est consultable sur le site de l'école :
ecoleclemenceau59167.toutemonecole.com
avec adaptation du temps de scolarisation, temps d'accueil plus long, présence possible d'un parent dans la classe afin de faciliter la transition maison-école...
Pour plus de renseignements et procéder à une préinscription, n'hésitez pas à contacter Madame Nancy PADER au **03.27.91.70.18** ou rendez vous directement à l'école.

Cadeaux et sorties de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le lundi 14 décembre, les élèves de toutes les écoles élémentaires se sont rendus au Majestic afin d'assister à une séance de cinéma. Pendant ce temps, les écoles maternelles ont assisté à un spectacle à l'Hôtel de Ville.
Les 16, 17 et 18 décembre, c'est le Père Noël en personne qui s'est invité dans les écoles afin d'offrir aux enfants des friandises et des cadeaux pour les plus jeunes, car c'est certain, tous ont été très sages !

Les élèves du collège, quant à eux, n'ont pas été en reste puisqu'ils ont reçu une clé USB 8G.

Leïla Rose WILLIS, artiste en résidence au collège Joliot-Curie

Leïla Rose WILLIS est une jeune artiste franco-américaine titulaire d'un Diplôme National d'Arts Plastiques de l'Ecole d'Art de Rueil-Malmaison (2004, avec mention) et d'un **Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique** obtenu aux Beaux-arts de Rennes (2006).

Dans le cadre d'un appel à projet initié par la ville de Lallaing, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nord-Pas-de-Calais, la Délégation Académique aux Arts et à la Culture, et porté pédagogiquement par le Collège Joliot-Curie et l'Inspection de l'Education nationale de Douai-Waziers, nos collégiens et les élèves des écoles Marie Curie, Dunant et Leclerc ont pu profiter de la présence de Leïla Rose WILLIS pour mener à bien des projets artistiques sur le thème «Paysage en mutation» mais aussi transdisciplinaires les amenant notamment à rédiger des haikus (courts poèmes visant à dire et célébrer l'évanescence des choses). Ceux-ci ont été diffusés sur les panneaux d'affichage de la commune durant tout le temps des expositions itinérantes qui ont eu lieu dans les établissements scolaires de la ville, du 23 mars au 1er avril.

Le vernissage de l'exposition au collège Joliot-Curie a été l'occasion de déguster une œuvre éphémère réalisée par les élèves de SEGPA, section «Hygiène, Alimentation, Service» : le paysage minier Lallinois (habitations et terril) réalisé en gâteau au chocolat...

Jocelyne DUBOIS
Adjointe à la culture

Ateliers vannerie

Les 12 et 18 février se sont déroulés deux ateliers «vannerie» à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Ces ateliers s'inscrivent dans l'appel à projet de la Région concernant le développement social et durable des territoires et auquel notre ville, soutenue par la CAD, a répondu favorablement.

Ces actions ont été cofinancées par la Région et la CAD, dans le cadre des quartiers prioritaires de la politique de la ville, et des quartiers villes dits en «veille».

Elles se sont déroulées en présence de Bruno MATHIEU, agent de développement local (CAD) et ont été animés par Isabelle BREANT, vannière professionnelle.

Chaque atelier pouvait accueillir 8 personnes maximum. Tous ont remporté un vif succès. En deux séances 4 panneaux en osier ont pu être confectionnés. Ils seront installés sur le terril de Germinies devant les ruches qui ont déjà trouvé place l'année dernière.

Les participants se sont ensuite essayés à la réalisation de centres de tables agrémentés de fleurs qu'ils ont pu emporter chez eux.

Ces ateliers ont permis aux participants d'apprécier un moment de découverte, de rencontre, de partage et de convivialité.

Atelier Vanabelle : www.vanabelle.com

Rencontre chorales «Il faut que tu respires !»

Jeudi 3 mars, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, une centaine de choristes des collèges Joliot-Curie de Lallaing, Gayant de Frais-Marais, Maurice Schuman de Pecquencourt et Anatole France de Sin-le-Noble s'étaient donnés rendez-vous pour enchanter, le temps d'un concert, un public venu très nombreux. Accompagnés par des danseurs du collège de Lallaing, ils ont interprété des titres aussi bien en français qu'en anglais.

L'on notera également la présence d'un **groupe «mamans-enfants» du Centre Social de Douai-Frais-Marais**, de la chorale **Chœur en Chœur de Pecquencourt** et celle des **Baladins le Lallaing**.

L'auditoire a été conquis par un répertoire très varié allant de Maitre Gims à Jacques Dutronc , en passant par des chants traditionnels américains ou bretons.

Chacun a pu mesurer la qualité de la prestation donnée.

Cette rencontre a eu lieu en présence de M. le Maire, M. Jean-Michel LABBIT, principal du collège Joliot-Curie et des autres principaux des établissements scolaires représentés, Mme Françoise MAES et MM. Michel JENDRASZEK et Thierry DANCOINE, élus.

Cette rencontre a reçu le soutien et le concours de la Fondation «Égalité des Chances» - Institut de France et de l'Association Régionale pour l'Expansion des Rencontres Chorales Scolaire (ARERCS 59-62)

Théâtre

Samedi 19 mars, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le Club de Loisirs d'Art et de Culture (C.L.A.C.) a organisé sa soirée «Café-Théâtre».

En première partie, **la compagnie ALLEE Z** a interprété «Peste à tout âge» de Jean-Michel BESSON : deux gamines, «deux petites pestes», inséparables, s'abreuvent de «vacheries à tous propos».
Adultes, elles ne se ménagent pas d'avantage, et, parvenues au troisième âge, elles saisissent encore et toujours le moindre prétexte pour déclencher des accrochages !

Puis, les jeunes de l'atelier théâtre ont interprété « A l'hôpital ! » de François FONTAINE. La scène se passe dans la salle de consultation d'un hôpital.

Enfin, « Le clochard », de Patrick MERMOZ, où la générosité ne s'avère pas toujours évidente...

En seconde partie, c'est la troupe **«LA CRIC»** qui a mis le public face à son destin avec «La Hacheure» de Jean-François KOWAKOWSKI.
Une heure : le public a eu une heure pour décider si le bail de l'humanité sur terre doit prendre fin. Si, oui ou non, le bail doit être renouvelé...
Le maître du temps a convoqué le destin, qui, lui, connaît la réponse. La Chance et la Fatalité tentent de l'influencer.
L'argent et le bénévole, le pouvoir et le militant, deux couples improbables vont durant une heure, brosser le portrait de l'homme dans toute sa splendeur et sa décadence...
S'en sont ensuite suivies des plaidoiries en faveur ou non de la prolongation du bail...

A l'issue des débats, chacun a voté en son âme et conscience...

Ateliers papiers

Cette année, la Municipalité organise des ateliers dédiés à la découverte de la fabrication artisanale de papier.

Pour l'occasion, les élèves des écoles maternelles et primaires sont invités à se transformer en artisan papetier du XIIème siècle et à apprendre ainsi la manière dont on fabriquait le papier avant son industrialisation.

Ces ateliers seront animés par **Emilie Pariente** et se dérouleront du 18 Avril au 4 Mai 2016 pour les scolaires.
Le dimanche 24 avril trois ateliers d'une heure chacun seront proposés au public afin de découvrir cette technique et, à cette occasion, apprendre à fabriquer un carnet.

Horaires : de 14h 00 à 15h 00, de 15h 30 à 16h 30 et de 17h 00 à 18h 00.
Pour le bon déroulement de ces ateliers, vous êtes invités à **réserver votre place auprès de Karen, au Cyberbase: 03.27.88.02.70**.

Blog d' Emilie Pariente :
http://papiers.over-blog.com

> Médailles du travail du personnel communal

27 novembre 2015

Médaille d'argent : 20 ans
M. FOULON Jean-marc
Mme CZARKOWSKI Nathalie
Mme SILCZAK Karine
Mme VAN LANDEWICK Marie-France

Médaille d'or : 30 ans
M. ROBUT Philippe
Mme PLESUMS Anne-Marie
M. CAULIEZ Guy
Mme LEBLANC Béatrice

De gauche à droite :
M. Jean-Marc FOULON,
Mme Nathalie CZARKOWSKI née CATTIAUX,
Mme Béatrice LEBLANC,
Mme Karine SILCZAK.

> Les échos de la CAD

Jean-Paul FONTAINE
Vice-président de la CAD

Nacéra SOLTANI
Conseillère communautaire

En 2016, le budget communautaire accompagnera plus que jamais les communes du territoire.
La renégociation des emprunts toxiques qu'avait contracté la CAD entre 2005 et 2007, offre une belle bouffée d'oxygène à notre territoire et s'est accompagnée par un vote du budget 2016 à l'unanimité. « La situation financière est saine, nous avons désormais une belle marge de manœuvre pour les investissements » a déclaré Christian Poiret, le Président de la Communauté d'Agglomération.

Avec 18 millions d'euros qui seront économisés d'ici à 2020, l'avenir s'avère être un peu plus serein dans un contexte économique néanmoins toujours très compliqué.

Même si la dette est maîtrisée, avec une extinction d'ici à 2020 et un remboursement de 8 millions d'euros, il n'en demeure pas moins qu'en 2016, la dotation globale de fonctionnement (DGF) annonce une perte de 1,6 million. Pour compenser, la CAD va s'astreindre à continuer sa politique de rigueur par le renforcement de ses contrôles de gestion.

Toutefois, les principaux investissements comme le centre aquatique (19 millions), le parc de reconstitution Arkeos (1,4 million) ou l'écoquartier du Raquet (7 millions) sont préservés. En outre, plus de 12,5 millions seront également consacrés au développement économique dans le territoire.

En 2016, le credo de l'agglo sera, selon Christian Poiret : «Toit, emplois et territoire attractif, c'est ce que demandent les habitants». Nouveau départ donc.

Et pour Lallaing ?

Fonds de concours communautaires :
Les communes de la CAD bénéficient de l'attribution de fonds de concours communautaires afin de financer des opérations d'investissement sur leur commune. Afin de renforcer la solidarité financière vis-à-vis des communes ayant le montant le plus faible de fonds de concours (et ainsi de réduire les écarts de reversements entre les communes de la CAD), il a été proposé de porter ce seuil minimal à un montant de 20 000 euros, soit + 5 000 euros pour notre commune.

D'autres financements pour Lallaing
Action «La participation des Habitants dans les projets urbains» : à travers un atelier de travail urbain, la Ville de Lallaing souhaite mener une démarche innovante et exemplaire. Elle souhaite développer un concept de participation sur l'échelle de la Ville et également des quartiers.
Pour cela, la ville a décidé de faire appel à un prestataire extérieur à même d'apporter un savoir-faire et une neutralité.
Sans la volonté des élus, il n'y a pas de participation des habitants. L'apport des élus impliqués pour convaincre leurs techniciens et leurs collègues et les mobiliser vis-à-vis des services est essentiel.
En mobilisant les ressources humaines de la Ville, la participation des habitants est essentielle dans la conception de projets urbains.

Le coût global sera de : 24 336,00 €.
La participation de la CAD est de : 6 084,00 €.
La Ville subventionne cette action à hauteur de : 6 084,00 €.
Le Conseil Régional subventionne cette action à hauteur de : 12 168,00 €.

Marco MEREU
Adjoint aux espaces verts et cadre de vie

Stop aux déchets sauvages

Ces six derniers mois, 16 tonnes de déchets sauvages ont été ramassés par les agents des Services Techniques, sans compter ce qui a été sorti du lit du Bouchard en 2014 et 2015 par les interventions de la CAD.
Au-delà des comportements purement inadmissibles de ces individus responsables de ces décharges sauvages, le coût de leurs actes ne peut plus être supporté par la collectivité. Aujourd'hui, notre Agent de Surveillance de la Voie Publique sera en mesure de verbaliser et de recourir à la Force publique pour sanctionner les contrevenants qui s'exposent jusqu'à 1500 euros d'amende et la confiscation de leur véhicule.
Grâce au comportement citoyen de riverains certains contrevenants ont déjà été identifiés et ont été amenés à déposer en déchetterie les dépôts sauvages dont ils avaient été l'auteur.

Collecte des déchets ménagers

Pour un bien vivre ensemble, il est rappelé que vous pouvez sortir vos bacs le mercredi soir à partir de 19h ou le jeudi matin avant 6h.

Vous devez ensuite rentrer vos bacs le plus tôt possible après la collecte. **Il est interdit de les laisser sur la voie publique toute la semaine**.
La collecte des déchets est assurée les jours fériés, à l'exception du 1er mai.

Encombrants
Sont admis à la collecte, dans la limite de 2m^3 par foyer et par passage, les déchets suivants :
- mobilier intérieur et extérieur,
- matelas et sommier.

Attention ! Les appareils ménagers et audiovisuels (téléviseurs, fours, machines à laver, réfrigérateurs, ordinateurs...) ne sont plus collectés avec les encombrants.
La longueur des déchets encombrants est limitée à 2 mètres et la charge doit pouvoir être soulevée et mise dans le camion par 2 personnes.

Entre deux passages :
• un service payant de collecte à la demande est mis en place par la CAD ;
• la CAD dispose de 4 déchetteries (Arleux, Cuincy, Roost-Warendin et Sin-le-Noble) qui acceptent les encombrants (elles sont gratuites et ouvertes toute l'année sauf les dimanches après-midi et les jours fériés).

Attention ! Les prochaines dates de ramassage des encombrants sont les suivantes :
2 juillet - 12 octobre - 30 décembre dès 6 heures.

Un nouvel avenir pour les Arbanderies

Notre ville manque cruellement d'espaces de loisirs pour ses habitants. L'aménagement récent, dans le quartier de la Renaissance, d'un city-stade, couplé à des jeux pour enfants et un terrain de pétanque, démontre l'importance de ces lieux de rencontre. En effet, ce nouvel espace est très fréquenté.

Au regard de cette expérience et de nombreuses demandes formulées par des habitants d'autres quartiers de la commune, nous proposons d'aménager l'espace des Arbanderies conformément à nos engagements de 2014.
Pour cela, nous allons organiser une démarche de concertation autour de l'aménagement qui pourrait être mis en œuvre. Cette étude sera menée en collaboration avec le bureau d'étude «Archiae», spécialisé en architecture urbaine.

Notre objectif est de réfléchir avec tous les usagers potentiels de ce magnifique espace naturel sur les activités et divers aménagements qui pourraient éclore dans cet espace, repensé en espace de loisirs et de rencontre (jeux en bois, pétanque, tables et bancs de pique-nique, en prenant en compte les normes d'accessibilité, de sécurité...) .
Un dossier de demande de subventions pour l'étude et l'équipement a été monté et déposé aux organismes compétents.
Nous souhaitons créer avec les Lallinois un lieu à vocation intergénérationnelle où enfants, adolescents, adultes des différents quartiers de la commune pourront se retrouver, échanger, vivre quelques moments ensemble, se détendre.

Venez nous rejoindre nombreux, avec vos idées !

Plusieurs commissions vont être organisées les prochains mois. Nous vous invitons d'ores et déjà à une réunion publique qui se déroulera le **mardi 19 avril à 18h 30, dans la salle des fêtes** de l'Hôtel de Ville. La démarche et l'organisation des travaux de réflexion vous seront présentées.

Noham DELOEIL
Conseiller délégué à l'environnement

Alain KLEE
Adjoint aux travaux

Nos Services Techniques sur tous les fronts

Pose de revêtement de sol Ecole maternelle Marie Curie

Remblai accès grotte de Germinies

Repose de potelets arrachés

Construction d'un local pour l'épicerie solidaire

Aménagement du local vélo électrique facteur

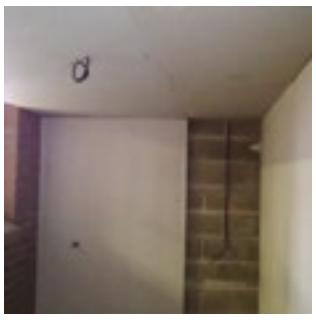

Opération Tranquilité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances fonctionne désormais toute l'année. Pour cela, il suffit de vous présenter au Commissariat de Police de Douai, 48 heures minimum avant votre départ, muni d'une pièce d'identité et d'y remplir le formulaire précisant que vous souhaitez bénéficier de ce dispositif qui est gratuit.
La durée minimale de votre absence doit être de 7 jours.

PENSEZ À VERROUILLER
vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.

PLACEZ EN LIEU SÛR
et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

EN CAS D'ABSENCE DURABLE,
votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...

LES POLICIERS ET LES GENDARMES
sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

POLICE GENDARMERIE
UNE URGENCE,
composez le 17 ou le 112.

Samedi 28 mai, animation AVIFAUNE

Venez nombreux et en famille apprendre à observer, reconnaître les espèces d'oiseaux présentes sur le Terril de Germinies en découvrant ou redécouvrant ce merveilleux espace naturel hérité de notre histoire économique et sociale locale.

Rendez-vous à partir de 14h 00 sur le parking de la station expérimentale. Cette animation sera encadrée par Bruno MATHIEU, agent de développement local de la CAD.

Réservation auprès de Karen, Cyberbase, 03.27.88.02.70.

Centre de tri des emballages d'Evin

Le Centre de tri d'Evin - Malmaison est aujourd'hui l'un des plus grands et des plus modernes centres de tri des emballages en France. Une architecture innovante mais surtout une capacité de traitement remarquable : le centre de tri peut traiter jusqu'à 30 000 tonnes de déchets chaque année. Surtout, il bénéficie d'un parcours de visite entièrement sécurisé (passerelle suspendue et vitrée) et d'une exposition pédagogique sur le recyclage des déchets adaptée aux publics adultes et scolaires.
Informations et inscriptions obligatoires auprès de Coralie LEROY : c.leroy@symevad.org ou par téléphone au 03.21.79.54.34 (visites gratuites).

Journée portes ouvertes pour les familles sur inscriptions :
Samedi 30 avril dès 9 heures.

Toute l'année, le SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets (SYMEVAD) invite les habitants du territoire à venir découvrir gratuitement, l'un des plus grands et des plus modernes centres de tri des emballages de France.
A l'abri derrière les vitres d'un parcours de visite commenté, au plus près des machines de tri, petits et grands pourront découvrir comment sont triés leurs emballages ménagers.
Mais ce n'est pas tout, ils pourront venir apprendre ou tester leurs connaissances sur les déchets par le biais d'ateliers ludiques et de dessins-animés !

Le centre de tri en quelques chiffres :
Capacité de traitement : 30 000 tonnes de déchets chaque année (ce qui couvre largement 22 000 tonnes d'emballages produits par les 310 000 habitants du SYMEVAD)
3 000 m² de panneaux photovoltaïques en toiture pour une production de 340 000 kw/h par an revendus à EDF.

En dehors des journées portes ouvertes, le SYMEVAD accueille les groupes (enfants, scolaires, adultes, associations, entreprises...),
Les visites accompagnées d'un animateur sont gratuites mais limitées.

Informations et inscriptions auprès de Coralie Leroy par mail :
c.leroy@symevad.org, ou par téléphone au 03.21.79.54.34, afin de remplir un dossier d'inscription pour votre groupe

Partez à la découverte de la Ressourcerie et du Jardin pédagogique.

- La Ressourcerie d'Evin-Malmaison dispose d'un parcours pédagogique dont l'objectif est de sensibiliser les petits et les grands à la fois à un mode de consommation économe en ressources et à un geste d'abandon responsable. À travers ce parcours commenté par les animateurs du SYMEVAD, chacun peut appréhender les différentes étapes de (re)valorisation des objets. En compagnie d'un animateur. Celui-ci vous fera découvrir les ateliers de réparation des meubles, de l'électroménager... pour terminer par le magasin (10 rue Mirabeau Prolongée à Evin-Malmaison). Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h et le samedi non stop de 9h à 18h.

- Réduire le poids de ses déchets organiques dans nos poubelles, telle est la vocation du jardin pédagogique du SYMEVAD. À travers un parcours de visite et une exposition pédagogique sur la réduction des déchets organiques et des déchets dangereux. En compagnie d'un animateur, petits et grands, groupes scolaires ou particuliers, peuvent acquérir des techniques de réduction des déchets de cuisine, des déchets du jardin et du potager, ainsi que la promotion des alternatives à l'utilisation de produits chimiques.

Journée portes ouvertes Ressourcerie et Jardin pour les familles sur inscriptions :
Samedi 4 juin dès 9 heures.

Informations et inscriptions obligatoires auprès de Coralie LEROY :
c.leroy@symevad.org, ou par téléphone au 03.21.79.54.34 (visites gratuites).

José THUMEREL
Adjoint au Sport et associations sportives

Club de Full Contact

Ce dimanche 28 février 2016 s'est déroulée la coupe de France de Full Contact, catégorie «Jeunes».

Pour l'occasion, les boxeurs de Gaelic AVE se sont déplacés à Paris.
La commune de Lallaing a été très bien représentée puisque Laura RUTKOWSKI et Cécilia VINCENDEAU ont remporté une médaille d'or chacune, Gabin LECUYER une médaille d'argent, Nathanael VINCENDEAU et Giovan FOLISI, une médaille de bronze tous les deux.

Le club a enregistré d'autres bons combats avec les boxeurs de l'AFB, dont certains montaient sur le ring pour la première fois.

Le président de l'AFB ainsi que l'ensemble des adhérents remercient la Municipalité pour la mise à disposition du bus communal et pour le soutien qu'ils leur apportent tout au long de l'année.

Retour de Thaïlande pour le club de boxe pieds-poings A.F.B. Lallaing

Trois membres de l'A.F.B. Lallaing sont partis en stage de perfectionnement dans un club de boxe pieds poings en Thaïlande.

Gaelic AVE, président de l'A.F.B. et deux élèves, Tony CATIGNANI et Christopher JANISEWSKI, se sont, tous les trois, entrainés durement avec d'autres boxeurs Thaï pendant dix jours, à raison de deux entrainements quotidiens.

Un stage fort en intensité qui aura su renforcer les connaissances et la maitrise physique de ce sport à nos trois Lallinois, en vue des championnats de France de Full Contact qui arrivent bientôt...

Nos trois sportifs représenteront la ville de Lallaing ainsi que les couleurs de leur club. Bonne chance à eux !

Journée nationale de la trisomie 21 Édition 2016

La Journée nationale de la Trisomie 21 a été créée par la Fédération Trisomie 21 France en 2003.

Lors de cette journée, **les personnes avec une trisomie vont à la rencontre du public, car elles sont les meilleures ambassadrices de leur propre image. Epaulées par de nombreux bénévoles des associations**, elles proposent des opérations petits déjeuners, des activités sportives et culturelles et des actions citoyennes sur tout le territoire français.

Trisomie 21 France et ses associations territoriales **portent le projet avec enthousiasme et conviction**. La Journée Nationale représente ainsi un temps fort de mobilisation pour **sensibiliser le grand public**.

Lallaing, par l'intermédiaire de la section de judo de l'Amicale Laïque, présidée par **Nelly LENGLIN**, a répondu favorablement à cette initiative, en collaboration avec **l'antenne Trisomie 21 de Dechy**.

Les ambitions de cette journée :
- sensibiliser le grand public,
- combattre les idées reçues,
- croiser les regards,
- provoquer les rencontres entre les personnes avec une trisomie 21 et le grand public.

Cette journée est le début d'une nouvelle ère pour le Judo Club de Lallaing qui est désormais **reconnu pour pouvoir dispenser des séances aux personnes porteuses de handicap**.

Club de marche VITAMINE

Depuis 20 ans le club de marche VITAMINE multiplie les projets sportifs, citoyens et solidaires : escapades en France, à l'étranger, repas dansants, organisation du Parcours du Cœur à Lallaing, participation active aux différentes manifestations locales (fête du sport, Téléthon, rencontres interclubs, cérémonies commémoratives etc.)

VITAMINE compte 44 adhérents. Le tarif de l'adhésion est de **15 euros pour l'année**. Les rendez-vous ont lieu sur la Place de Lallaing, tous les dimanches à partir de 8 h 15 pour un départ à 8 h 30 précises.

Les randonnées de 8 à 10 km s'organisent dans le Douaisis avec un covoiturage possible.

Détente assurée, bonne humeur à partager, rejoignez-les vite !

Pour tous renseignements contactez :

Patricia WIDIEZ, présidente
06.70.88.61.74.

Josiane COTTON, secrétaire
03.27.91.45.16.

Françoise BLERVAQUE
03.27.91.49.85.

Une très belle édition du Parcours du Coeur 2016 avec près de 300 participants !

> Cérémonies mémorielles

Michel JENDRASZEK
Conseiller délégué à la Défense
et au protocole

Commémoration du 19 Mars

Ce 19 mars 2016 Lallaing a rendu hommage aux Combattants d'Algérie Maroc et Tunisie avec la participation des Anciens Combattants et des porte-drapeaux de Lallaing et de Lewarde, dont les associations sont jumelées. Etaient également présents le porte-drapeau de la Mémoire de l'école Dunant, le drapeau Polonais de l'association des Femmes Polonaises de Lallaing, l'Harmonie Municipale et la Chorale « les Baladins » de Lallaing.

Le cortège s'est dirigé rue Faidherbe puis rue des Poilus, en direction du Monument aux Morts où, avant la cérémonie, Monsieur le Maire et le Président de la FNACA ont procédé au dévoilement d'une nouvelle plaque commémorative demandée par FNACA et acceptée par la Mairie.

Michel JENDRASZEK, Correspondant de défense, a rappelé la souffrance subie et endurée durant les huit longues années d'un terrible conflit qui laissa derrière lui un bilan effroyable. Ce fut ensuite au tour de Monsieur Joseph TERESIAK, secrétaire de la FNACA, de lire le message du Général AILLERET. La parole fut ensuite donnée à Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Maire, qui lut le texte du Secrétaire d'Etat chargé des anciens Combattants et de la mémoire, Monsieur Jean-Marc TODESCHINI.

Une gerbe a été déposée respectivement par Monsieur le Maire, et le Président de la FNACA, Monsieur Florimond CARON.

L'Harmonie municipale débuta la Marseillaise qui fut reprise, avec beaucoup d'émotion, par la chorale des Baladins mais aussi par les participants venus nombreux.

La cérémonie s'est poursuivie à l'Hôtel de Ville où le Président de la FNACA a remis la médaille de la reconnaissance de la nation à M. Jules COUILLEZ et a demandé à Monsieur le Maire de devenir le Président d'honneur de l'association, ce que ce dernier accepta avec grand plaisir et émotion.

Monsieur le Maire a clôturé la cérémonie par un discours mettant à l'honneur tous les participants et en les invitant ensuite au traditionnel verre de l'amitié.

> Vie des associations

Jocelyne DUBOIS
Adjointe à la culture

Nadège BARROIS
Conseillère déléguée aux fêtes, cérémonies, associations culturelles et artistiques

Association «les aiguilles d'ange»

L'association «Les aiguilles d'ange» tricote et revend ses créations **pour récolter des dons qu'elle reverse ensuite au Centre Hospitalier Oscar Lambret de Lille** afin d'améliorer le quotidien des enfants malades du cancer.

New Dance

Le 6 février 2016, salle Pierre LEGRAIN, s'est déroulé le deuxième concours de danse amateur organisé par l'association NEW DANCE, avec l'aide des Services Techniques de la commune.

Ce concours a accueilli plus de **580 danseurs** et plus de **1000 spectateurs** venus de toute la région Nord-Pas-de-Calais ainsi que de la Belgique !

Le jury se composait de professionnels et d'amateurs éclairés de la danse.
Une belle réussite pour cette association, très investie dans la vie communale en dehors de son activité de danse.

Cette soirée a été à la hauteur des attentes du public et des danseurs.

Relais Assistantes Maternelles RIBAMBELLE

Le Relais Assistantes Maternelles RIBAMBELLE, un outil pour toute la petite enfance !

Ribambelle est un service qui a la vocation d'apporter aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne. Elles y trouvent des informations sur leur statut, droits et obligations, de l'aide au calcul de leur mensualisation, des contrats d'accueil si elles en ont besoin...

Le RAM propose aussi des formations, des soirées thématiques, des rencontres sur l'échange de pratiques, destinés aux professionnelles de la Petite Enfance, des sorties cultuelles ou pédagogiques...

Les familles peuvent bénéficier d'une écoute et d'une aide personnalisée dans leur recherche d'un mode de garde pour leur enfant.

Le RAM peut également jouer un rôle de médiation avec l'assistante maternelle.

Les enfants peuvent y rencontrer d'autres enfants lors des ateliers d'éveil et d'animation proposés chaque jour de la semaine. Des activités musicales, manuelles, des jeux, des livres, des marionnettes... stimulent leurs capacités et leur permettent d'évoluer en groupe. Ils accèderont ainsi plus facilement à la socialisation avant l'entrée à l'école.

Le RAM est un lieu de **rencontre, de partage et d'écoute**...

Laurence GAUTIER
Conseillère déléguée au logement,
au commerce, à l'artisanat et aux entreprises

Inauguration du Cabinet de la Vantelle

Le 5 mars dernier, Véronique LEFEBVRE, Marie MOREAUX et Hugo LECLERCQ, infirmiers Diplômés d'Etat, ont inauguré leur nouveau cabinet au **286, rue de la Vantelle à Lallaing**.

Vous pouvez les contacter au 06.52.02.09.19.

Bérénice DI NATO, infirmière libérale, s'installe à Lallaing

Bérénice DI NATO a obtenu son diplôme d'infirmière en 2009. Les différents intérims qu'elle a accomplis lui ont permis d'acquérir une expérience professionnelle très riche : services d'urgence, de chirurgie, bloc opératoire, gériatrie, maternité, maisons d'accueil spécialisées, soins à domicile etc.

Aujourd'hui Bérénice DI NATO a décidé de s'installer comme infirmière libérale dans notre commune. Elle s'est établie au **74, rue des Poilus** où elle prodigue tous les soins : toilette, injection, pansements, prises de sang, soins palliatifs et autres...

Vous pouvez la contacter au 06.48.85.66.48.

Un cabinet d'ostéopathie vient d'ouvrir dans notre commune

Depuis le 1er février Marion VERDEL vous accueille dans son cabinet d'ostéopathie, 74 rue des Poilus à Lallaing.

Diplômée de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lille (école agréée par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports), Marion s'est installée dans les mêmes locaux que Grégory BOCHINSKI (pédicure-podologue) et Bérénice DI NATO (infirmière libérale).

Après 5 ans et demi d'études où elle a pris en charge des patients dès sa troisième année de formation (stages hospitaliers allant des maternités Jeanne de Flandres, de Seclin, d'Armentières à la chirurgie vasculaire en passant par les Centres de la douleur des Hôpitaux Claude HURIEZ et de Valenciennes, ou encore le service Neuropédiatrie de Roger SALENGRO), Marion a décidé de s'installer dans notre commune.

Certifiée en ostéopathie pédiatrique, elle traite également de la colique du nourrisson aux troubles du sommeil mais aussi le RGO (régurgitation gastro-œsophagienne), les déformations du crâne ou tout autre trouble fonctionnel du nouveau né ou de l'enfant lié au « traumatisme » de la naissance ou à son quotidien.

Qu'est-ce que l'ostéopathie
L'ostéopathie est une méthode thérapeutique manuelle poussant le corps à se rééquilibrer, à effacer les compensations entrainées par des troubles fonctionnels ou des défauts de posture.

L'ostéopathie soulage de la douleur articulaire (la lombalgie par exemple), neurologique (comme la sciatique) à la migraine, en passant par les troubles digestifs, menstruels mais aussi tout trouble du système général (état dépressif, hyper-nervosité, troubles du sommeil, stress etc.).

Marion VERDEL vous accueille du Lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h.
Prise de rendez-vous au : 07.68.08.50.30.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter notre nouvelle ostéopathe par Internet, à l'adresse suivante : **marionosteopathe@outlook.fr** ou à la suivre sur sa page facebook : **Marion Verdel Ostéopathe D.O** où elle publie régulièrement des articles sur l'ostéopathie et ses bienfaits ou des conseils à suivre à la maison pour un mieux être.

LM Médical fête sa première année d'installation à Lallaing

Entreprise familiale qui a vu le jour en avril 2015, LM Médical est un magasin de location-vente de matériel médical pour particuliers et professionnels au cœur du centre ville.
L pour Laëtitia, qui travaille dans le matériel médical depuis 10 ans et M, pour Martial, dans ce même secteur depuis 25 ans.
Laëtitia et Martial sont tous les deux titulaires du diplôme du Cerah (Formation-métier qui permet d'acquérir une compétence médico-technique et réglementaire afin de conseiller, louer, vendre et entretenir les VPH).

Laëtitia et Martial : que peut-on trouver lorsque l'on rentre dans votre magasin ?
Notre priorité est le bien-être du patient. Nous recherchons toujours le produit le plus adapté au besoin et au confort de la personne.
Nous sommes les seuls intermédiaires entre la personne et le produit choisi. Nous travaillons en direct avec nos fournisseurs, ce qui nous permet d'avoir un panel de références très important.

Pourquoi avoir choisi Lallaing pour vous installer ?
Nous avons choisi d'installer notre enseigne à Lallaing car c'est une ville dynamique. Elle compte bon nombre de commerces de proximité, de lieux d'apprentissage (crèche, écoles, collège) et d'infrastructures sportives. On y bénéficie également de tout ce qu'il faut en matière de santé.
Cette diversité permet aux habitants de trouver la majorité de leurs besoins dans la commune.

Qu'apportez-vous de plus dans votre activité professionnelle aux Lallinois ?
En ce qui concerne notre activité, les personnes demandeuses du matériel que nous fournissons n'ont pour la plupart par la possibilité ou l'envie de se déplacer en dehors de leur commune. C'est parfois difficile pour celles-ci de se rendre à Douai, Orchies ou Valenciennes pour trouver ce genre de produits. Nous avons donc décidé de nous y établir pour pallier à ce manque dans le secteur.
De plus nous livrons nos clients sous 2 heures et gratuitement pour les Lallinois et Lallinoises (sous réserve de disponibilité de l'article demandé).
Nous essayons de participer au maximum à la vie locale. Pour exemple, nous avons récemment présenté notre activité au club des ainés.
N'hésitez donc pas à franchir notre porte, nous vous y accueillerons avec grand plaisir !

Vous souhaitez vous rendre ou contacter LM Médical ?
LM Médical
42 rue Joseph Morel
59167 Lallaing
Tél. : 03.27.88.20.29
Facebook : LM-Médical

TRIBUNE LIBRE

Droit d'expression du groupe Revivre de nouveau à Lallaing

Celui qui crie le plus fort n'a pas toujours raison !

Certains élus de l'opposition s'émeuvent, par des cris d'Orfraie, que le maire est «sur de la communication» et «dit que tout ce qu'il fait est beau». Dommage qu'à l'époque où ils auraient pu agir pour Lallaing, ils n'en aient rien fait et que le déclic ne leur vienne qu'une fois le travail accompli !

La différence qui nous sépare de cette frange de l'opposition est son incapacité à s'inscrire dans un travail collectif et coopératif au service des Lallinois, faisant abstraction d'idéologies politiques stériles et immobilisantes. Le combat de posture de ces élus, saisissant la moindre opportunité pour essayer d'exister, fait apparaître une argumentation creuse, souvent démagogique. Ils parviennent à relater des évènements auxquels ils sont absents et d'en écrire de médiocres articles sur internet et à régulièrement convoquer la presse pour se promouvoir !

Aujourd'hui la vérité apparaît : il y a ceux qui, en grands mages savants, ne refont courageusement que le passé, ceux qui démontrent régulièrement leur inexpérience et leur incompétence à pouvoir gérer une commune et son budget (malgré six ans passés dans une majorité qu'ils ne cessent de renier mais dont ils ont su profiter). Ceux-là sont déstabilisés par notre fonctionnement en conseil municipal, plus ouvert et apaisé. Et puis, heureusement, l'on trouve une partie importante de l'opposition qui se veut constructive et qui œuvre, en défendant ses valeurs et convictions, à nos côtés, nous qui, au quotidien, sommes engagés au service d'une ville dans laquelle nous croyons, avec un personnel communal dévoué et lui aussi engagé.

Aujourd'hui, nous sommes au plus proche de vous. Par nos choix stratégiques, la réorganisation des services municipaux, Lallaing retrouve de l'essor : écoles et collège montrent leur dynamisme, leurs capacités d'innovation pédagogique, des associations ragaillardies débordent de projets, désireuses de faire vivre notre commune et d'en promouvoir ses qualités dans le Douaisis et au-delà, des aînés d'une vitalité exceptionnelle vont partir une semaine à Lacanau, notre CCAS devient plus performant, augmente sa capacité de réponses et sa réactivité envers ses bénéficiaires, renoue avec de réelles démarches d'accompagnement au retour à l'emploi, notre jeunesse n'a pas été oubliée (nouveau contrat Enfance-Jeunesse, contrats d'avenir, civique)...

Saint-Exupéry disait : «L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre».

C'est courageusement que nous nous sommes inscrits dans cette difficile démarche.

Jean-Paul FONTAINE, groupe «Revivre de nouveau à Lallaing»

Droit d'expression du groupe Tous Ensemble

Mesdames, Messieurs,

Lors de la commission des finances et du débat d'orientation budgétaire en Conseil Municipal nous avons avancé plusieurs propositions de travaux à effectuer sur les bâtiments communaux. Il n'est pas question pour nous de tenter d'imposer notre programme élaboré et présenté durant la campagne des élections municipales mais de rester constructif au service de la population.
Nous ne partageons pas toutes les options prises par la nouvelle direction municipale, notamment en ce qui concerne la gestion du personnel. Nous déplorons qu'un certain nombre du personnel ayant travaillé plus de 6 ans pour la Commune ait perdu leur emploi. L'augmentation des heures de certains agents titulaires et l'embauche de nouvelles personnes font que la charge salariale ne diminue quasiment pas le budget de fonctionnement.
En matière d'investissement, des projets nous rapprochent. La rénovation de la salle des Echevins, ancien cinéma rue Scalfort, faisait partie de nos projets d'équipements sociaux pour lesquels nous avions déposé des demandes de subvention au Conseil Général (financement FDAN). Ce financement étant abandonné par le Département nous avons voté la délibération de demande de subventions d'équipement présentée par M. Fontaine.
Nous adhérons également à la proposition faite d'organiser une consultation auprès des habitants afin de définir les priorités et besoins en matière d'équipement sur notre Commune.

Durant les 6 années de notre mandat, à la direction de la Commune, notre unique préoccupation a toujours été l'amélioration les conditions de vie des Lallinoises et des Lallinois. Aujourd'hui, dans l'opposition, notre objectif reste le même.

Au delà de nos différences, c'est **tous ensemble** que nous pourrons construire l'avenir de notre Commune.

Le groupe «tous ensemble»

Droit d'expression du groupe l'Avenir de Lallaing

Le débat d'orientation budgétaire municipal nous a apporté la confirmation de ce que nous dénonçons depuis que JP Fontaine a été porté aux fonctions de Maire par ses conseillers soudoyés : il a fait de ses mandats électifs sa nouvelle profession à l'instar de nos dirigeants nationaux qui n'ont qu'une seule idée en tête, celle de tout faire pour être réélu et conserver ainsi les avantages qui en découlent. Ainsi avons-nous appris que « la commune n'a jamais eu de Plan Pluriannuel d'Investissement et n'en aura pas » ! Place donc aux dépenses pensées et réfléchies dans le seul but d'une propagande destinée à assurer l'avenir de celui qui a fait de Lallaing son escalier vers d'autres fonctions correspondant plus à ses besoins de grandeur. Tout ça avec l'aval complice d'un groupe d'opposition (Tous ensemble) dont les positions confortent ce que nous avions observé lors des élections régionales : un rassemblement politique gauche-droite que l'on retrouvera en 2017 et dont le seul objectif est de ne pas partager le gâteau avec le parti de l'extrême.
S'il fallait illustrer notre propos, nous citerions en exemple la façon dont deux gros dossiers communaux ont été traités par JP Fontaine : le Plan Local de l'Habitat et le projet d'implantation d'une station d'épuration. Ces deux dossiers, qui engagent sérieusement Lallaing pour le futur, n'ont fait l'objet d'aucune information auprès de la population malgré les somptueux panneaux lumineux qui brillent par leur inutilité pour la majorité des Lalinois. Avec pour seule ligne de conduite une obéissance sans faille à ses amis politiques du Douaisis, et au mépris de l'intérêt de nos concitoyens, JP Fontaine n'hésite pas à pratiquer la contradiction en faisant à Lallaing le contraire de ce qu'il écrit à la CAD (notamment sur la gestion de l'eau). Le budget 2016 est plein d'enseignements. Là où une réflexion organisant des perspectives à long terme permettrait de tirer notre commune de son immobilisme, les investissements prévus ne sont qu'un amas de coups médiatiques pour satisfaire à un besoin impérieux de paraître. Cerise sur le gâteau, il est fait allusion à une hypothétique consultation des Lallinois pour, soi-disant, décider des équipements qui seront réalisés. Ce qui est attendu d'un élu communal, c'est d'être un visionnaire dans la gestion de sa ville, c'est d'être un porteur de projet ; pas d'utiliser les techniques les plus populistes de communication pour faire croire que chacun est associé aux décisions.
D'un côté on décide en évitant soigneusement d'informer la population, de l'autre, on veut faire croire que chacun compte. Tapis rouge et discours fleuves : procédés politiciens dont Lallaing n'a que faire !

Le groupe «l'Avenir de Lallaing»

Droit d'expression du groupe Agir pour Lallaing

Chers concitoyens, Chers amis,

Seul bémol dans le journal municipal dédié à la valorisation de l'équipe majoritaire, le droit d'expression accordé à l'opposition se veut être une critique analytique des décisions prises ou à venir.
Souvent considéré comme non constructif par la majorité, il se révèle, cependant, source d'inspiration à la rédaction de l'édito ou du droit d'expression du groupe majoritaire, essentiellement pour tenter de minimiser l'action voire d'obtenir, par tout moyen, le silence de l'opposition...
Sur la vie communale de ces derniers mois : le Plan Local d'Habitat 2015/2020, élaboré et présenté par la CAD en conseil municipal du 7 janvier 2016, nous a permis, en commun avec « l'Avenir pour Lallaing », de relever de nombreux points (9) qui étaient de nature à le faire reconsidérer ; notre commune, déjà en grande difficulté, n'étant pas favorisée par les objectifs. Adopté par la majorité et « Tous ensemble » ce plan est préoccupant pour l'avenir de notre ville et la CAD, par réponse écrite, a conforté notre analyse sur les 9 points soulevés (?).
La future station d'épuration portée par Noréade, en remplacement de la station par lagunage de Germinies, n'a donné lieu à aucune présentation à la population contrairement aux autres communes bénéficiaires du projet (?) Faute de publicité voire d'information, seuls quelques citoyens et une association (LFA) soucieux des conséquences d'une telle implantation tant sur les risques écologiques, sécuritaires, que sur le devenir du terril ont participé à l'enquête d'utilité publique. La ville de FLINES, bénéficiaire la moins impactée par ce projet, a émis un avis favorable accompagné de réserves qui rejoignent nos préoccupations.
A ce jour (26 mars), le vote du budget n'est pas intervenu. Les informations recueillies, au cours de la commission des finances, nous permettent de dire que le budget est en diminution (dotation globale), que la gestion des personnels, malgré toutes nos propositions, est toujours chaotique et que les projets d'investissements souffrent d'une véritable réflexion en raison de l'absence d'un Plan Pluriannuel d'Investissements. Malgré la bonne volonté de l'adjointe aux finances, les orientations du maire frisent un réel amateurisme, privilégiant « le Paraître » à l'efficace.
Enfin, nous avons une pensée pour nos amis belges qui a leur tour ont été frappés par le terrorisme salafiste. Face à cette situation extrêmement préoccupante qui nous concerne tous, cherchons à appliquer leur devise : « L'Union fait la Force ».

Christian GRZEMSKI, conseiller municipal « Agir pour Lallaing »

Retrouvez-nous sur enversdudecorlallinois.simplesite.com

> Etat civil

Annie HAUDRECHY
Conseillère déléguée à l'Etat Civil

NAISSANCES

Chloé MENAR - Tiago DOMINGUES VAZ
Lucas FAVELLA - Shérine RACHIDI
Jules GHOMARI-BEAURAIN - Mya TABARY
Kenza AIT ALI - Giuliann COSSART
Timéo LANGLOIS - Liya ANTONUCCI
Rafaël VESOLET - Fanny BOTTY
Mia CÉLISSE - Gabin MALECKI
Mohamed TILIBIT - Yann AUFAURE
Nathan DUVAL - Gabin HAVET
Léa BECU - Léo DERÉGNAUCOURT
Maëline WOJTOWICZ - Jade DEROME THELLIER
Louise PETIT - Naïm MORTELETTE
Lanna DERÉGNAUCOURT - Hugo LOCHET
La-Ynna PETITJEAN

MARIAGES

Mélinda BINET et Hassan ID ABDERRAHMANE
Sabrina DUREUX et Soufyane BENBOUZIANE
Cynthia DYBAL et Cyrille MAILLARD
Marie-Paule DELAVAL et Joseph WAWRZACZ
Lydie Alisson PARMENTIER et Donovan Gilbert
Aurore NICOLE et Mickaël LUSZCZ

DÉCÈS

José JAMBART - Gilberte CARON veuve VERTRAY
Haddia AITLMAALEM épouse BELFAQIR
Yvette HERBAUT épouse DELBASSÉE
Lysiane BOUFFLERS épouse DESMONS
Alain PSYCHALA - Jean-Francis VERTRAY
Jeannine SAGOT veuve DUDKIEWICZ
Marie GALON veuve GRZÉSIAK
Ginette TILLOIS - Victor DELPIERRE
Renée FORTRIE épouse HMIED
Simone LESAGE veuve PETIT
Evelyne NERKOWSKI veuve BONNET
Astrid WALENCIAK veuve PARENT
Edouard DONCHEZ - Alfred CHODYNA
Ginette HOULLIER veuve ZDROJEWSKI
Paul DEREGNAUCOURT
Marie KUCIA veuve PODSIADLY
Claude PISKORSKI - Claude DUQUESNE
Jean Claude VENDEVILLE - Robert BISOFFI
Jean-Marc LELEU - Henri DUJARDIN

NOCES D'OR

Claudine LAMBERT et Jean-Pierre MUREZ ont officialisé 50 années de vie commune.

Né le 20 mars 1947 à Marchiennes, Jean-Pierre MUREZ a débuté sa carrière professionnelle à l'âge de 15 ans, comme soudeur chez Cordonnier à Orchies. A 19 ans, il part effectuer son service militaire. A la fin de celui-ci, il est embauché aux Etablissements Chicorée Leroux à Orchies où il y travaillera jusqu'à une retraite bien méritée, à l'âge de 57 ans.

Claudine, quant à elle, est née le 17 avril 1948 à Flines-lez-Râches. Elle commence à travailler, en service, dès l'âge de 14 ans, jusqu'à son mariage en 1966. Naîtra alors leur premier enfant.

Jean-Pierre et Claudine se sont rencontrés au cinéma, à Flines-lez-Râches. Ce jour a marqué le début de cette belle et longue histoire d'amour qui les lie maintenant depuis cinquante ans. Ensemble ils ont eu quatre enfants : Carole, Karin, Christophe et Nicolas qui leur ont donné, à leur tour, douze petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Jean-Pierre et Claudine sont arrivés à Lallaing en 1991. Cela fait vingt-cinq ans qu'ils habitent et sont heureux d'être Lallinois.

Pour Jean-Pierre et Claudine, ces Noces d'Or représentent un demi-siècle de bonheur, de joie, parfois de peines et de sacrifices, mais surtout cinquante années remplies d'amour.

NOCES DE PALISSANDRE

Maria GALANT et Georges BROWN ont fêté leurs Noces de Palissandre.

Après avoir été démobilisé à l'âge de 19 ans, Georges rencontre Maria à la ducasse de Courcelles-les-Lens. Ils décident de se marier les 17 et 18 novembre 1950, à Flers-en-Escrebieux.

Georges a effectué sa carrière aux Houillères. Embauché comme mineur en 1946 à Auby, il a terminé son activité professionnelle en 1977 à Roost-Warendin.

De leur union, Maria et Georges ont eu trois enfants : Monique, Martine et Jean-Paul qui leur ont donné sept petits-enfants et six arrière-petits-enfants. A la naissance de ses enfants, Maria a cessé de travailler pour s'occuper de sa famille. En 1996, leurs enfants adultes, Georges et Maria sont venus s'installer à Lallaing, s'adonner à des loisirs simples comme le vélo, la natation, la marche, le jardinage et la pêche.

Après avoir fêté leurs 50 et 60 ans de mariage, l'Hôtel de Ville a, cette fois-ci accueilli Georges et Maria BROWN et leur famille, pour célébrer leurs Noces de Palissandre pour 65 ans de vie commune.

> Votre Conseil Municipal

M. Jean-Paul FONTAINE
Maire de Lallaing
Samedi matin, sur rendez-vous
Mme Martine PRÉVOT
03 27 99 76 10

Mme Nacera SOLTANI
Finances
Service secrétariat général
Mme Laurence MOCQ
03 27 99 76 15

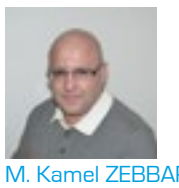

M. Kamel ZEBBAR
Urbanisme
Service urbanisme
Mme Emmanuelle DHIEUX
03 27 99 76 13

M. Alain KLEE (sur RDV)
Travaux
Services techniques
Mme Édith THIRANT
03 27 99 16 30

Mme Christelle MARTIN (sur RDV)
Jeunesse et Écoles
Service multimedia
Mme Karen DELCROIX
03 27 08 82 70

Mme Annie HAUDRECHY
Etat Civil
Mme Elisabeth ROHART
03 27 99 76 12

Mme Françoise MAES (sur RDV)
Aînés et Action Sociale
CCAS
Mme Valérie FONTAINE
03 27 99 76 03

Mme Jocelyne DUBOIS (sur RDV)
Culture
Service multimedia
Mme Karen DELCROIX
03 27 08 82 70

M. José THUMEREL (sur RDV)
Sport
SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Mme Martine PRÉVOT
03 27 99 76 10

Mme Laurence GAUTIER (sur RDV)
Logement et insertion professionnelle
SERVICE LOGEMENT
Mme Christine LEPRINCE
03 27 99 76 11

Mme Nadège BARROIS (sur RDV)
Fêtes, Associations culturelles et artistiques
SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Mme Martine PRÉVOT
03 27 99 76 10

M. Marco MEREU (sur RDV)
Espaces Verts
Services techniques
Mme Édith THIRANT
03 27 99 16 30

M. René DELBASSEE
Sécurité dans la ville et plan de circulation

Paule NICOLE
Personnes âgées

M. Noham DELOEIL
Environnement

Mme Laëtitia DAMIEN
Conseils municipaux enfants et jeunes

M. Michel JENDRASZEK
Cérémonies patriotiques et Défense

Mme Stella DEVIGNE
Personnes porteuses de handicap

M Antonio PROVENZANO
Aménagement du territoire

> Agenda

AVRIL :

Dimanche 3
Espace Scalfort - Association «les Aiguilles d'Ange»
Exposition-vente

Samedi 9
19h : Salle des fêtes (Hôtel de Ville) - Comité des fêtes
Soirée Chippendales

Samedi 16
Ouverture des portes à 18h : Salle des fêtes (Hôtel de Ville) - Association «Un pour tous, tous pour un»
Soirée Mike Brant - entrée gratuite

Mercredi 20
18h : École de musique
Audition par la classe de flûte traversière de M. DUFOUR et la classe d'éveil musical de Mme VIELLARD

Dimanche 24
10h
Journée de la Déportation - Rendez-vous devant le cimetière puis défilé vers le Monument aux Morts
Salle Scalfort - Club des Aînés
Exposition-vente
École Montessori
Atelier fabrication de papier et création de carnet (inscription préalable obligatoire au Cyberbase)
Salle Émile Roger - Moto Club
Loto (début des jeux à 15h)

MAI :

Dimanche 8
10h
Commémoration du 8 mai 1945
Départ du rond-point de la ZAC Bonnel, rue de Montigny
Avec la participation de véhicules des Commémo Rangers de Cambrai

Dimanche 15
De 6h 00 à 14h 00 - Association «Un pour tous, tous pour un»
Brocante du Nouveau Monde

Samedi 21 et dimanche 22
Salle des Fêtes (Hôtel de Ville) - Association «Les Petits Castors»
Exposition-vente

Samedi 28
14h 00 - Terril de Germinies
Animation avifaune par la CAD (inscription préalable obligatoire au Cyberbase)
Ouverture des portes à 18h - Salle des Fêtes (Hôtel de Ville) - Association «New Danse»
Festival de dance

JUIN :

Dimanche 5
Salle des fêtes(Hôtel de Ville)
Thé dansant avec Angelo (nombre de places limité, gratuit pour les Lallinois de 60 ans et plus - inscriptions souhaitées auprès du CCAS : 03 27 99 76 02, ou de Françoise MAES : 06 25 48 08 92)

Dimanche 12
Bénédiction des Motards

Samedi 18
17h45 : Monument aux Morts
Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

Dimanche 19
10h30 : Église Ste Aldegonde
Messe de Profession de Foi (Communions solennelles)

Samedi 25
de 14h à 16h
4ème anniversaire du classement du Terril de Germinies au patrimoine de l'UNESCO
Visite guidée par la CAD

Samedi 25
Feux de la Saint Jean

Mercredi 29
18h - Salle des Fêtes (Hôtel de Ville)
Remise des diplômes de l'École de Musique

JUILLET :

Mercredi 13
20h30
Retraite aux flambeaux (lieux de départ à préciser)
23h
Feux d'artifice

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur Internet :
www.lallaing.fr

Le Trait d'Union est une publication gratuite de la ville de Lallaing
Hôtel de Ville - Place Jean Jaurès - 59167 Lallaing - Tél. : 03.27.99.76.00. - Fax. : 03.27.99.76.24
Courriel : mairie@lallaing.fr

Distribution toutes boîtes (3000 exemplaires)
Directeur de la publication : Jean-Paul Fontaine **- Directrice de la rédaction :** Jocelyne Dubois

Rédacteurs : Nadège Barrois, Laëtitia Damien, René Delbassée, Noham Deloeil, Stella Devigne, Jocelyne Dubois, Laurence Gautier, Annie Haudrechy, Michel Jendraszek, Alain Klee, Françoise Maes, Christelle Martin, Marco Mereu, Paule Nicole, Antonio Provenzano, Nacera Soltani, José Thumerel, Kamel Zebbar.

Photos, illustrations :
Ville de Lallaing
service communication - Cyberbase / Espace Edmond Kozacka

Conception graphique, mise en page: Ça COM'mence aujourd'hui

Création et mise en page : Ça COM'mence aujourd'hui 06.29.28.40.54. - mars 2016 - Ne pas jeter sur la voie publique